



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroport d'Orly

Question au Gouvernement n° 209

Texte de la question

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AÉROPORTUAIRES D'ORLY

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Alors que des millions d'habitants subissent chaque jour l'enfer des nuisances sonores et atmosphériques liées au trafic aérien de la plateforme d'Orly - aéroport le plus enclavé d'Europe, avec pas moins de 3 500 habitants au kilomètre carré -, nous venons d'apprendre que vous auriez donné votre accord, en tant qu'actionnaire majoritaire de la société Aéroports de Paris, à un programme d'investissements d'un demi-milliard d'euros, qui vise entre autres la construction de six nouveaux pontons pour accueillir des gros-porteurs, ce qui conduira à doubler le nombre de passagers à Orly.

M. Jean-Luc Laurent. Mensonge !

M. Jacques Alain Bénisti. Or, comme vous le savez, l'aéroport d'Orly est plafonné à 200 000 mouvements - chiffre d'ailleurs largement dépassé - et est soumis à un couvre-feu, trop souvent enfreint.

M. Jean-Luc Laurent. Vous n'aimez pas Orly !

M. Jacques Alain Bénisti. En tant qu'élu riverain de l'aéroport d'Orly, permettez-moi de vous faire part de l'émoi suscité par cette annonce auprès des riverains et des élus, toutes tendances politiques confondues.

M. Jean-Luc Laurent. C'est faux !

M. Jacques Alain Bénisti. C'est le signal évident d'une volonté de remettre en cause les engagements que vous avez pris pour réduire les nuisances et intégrer la coalition des plateformes aéroportuaires dans leur environnement.

C'est également incohérent quand on sait que l'une de vos premières décisions, monsieur le Premier ministre, après votre arrivée à Matignon, a été de déplacer l'aéroport de Nantes dans une zone moins urbanisée.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

M. Christian Jacob. Eh oui !

M. Marcel Rogemont. La décision avait été prise il y a longtemps !

M. Jacques Alain Bénisti. C'est aussi incompréhensible, car d'autres solutions existent, comme le déplacement des pistes à cinquante kilomètres au sud d'Orly en les reliant aux terminaux par un Trans Val express, comme il en existe dans la plupart des autres aéroports. En un mot, monsieur le Premier ministre, c'est un plan anti-riverains inacceptable. Pensez-vous revoir votre position ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, l'aéroport d'Orly doit connaître une modernisation. Vous savez bien que le projet en question est ancien. Il est porté par Aéroports de Paris, avec pour objectif l'optimisation des infrastructures et de l'ensemble des séquences d'organisation aérienne.

M. Yves Censi. Et les deux études qui existent sur le sujet ?

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Contrairement à ce que vous affirmez, cela a été fait dans le plus parfait respect des altitudes permettant de préserver la tranquillité des riverains.

Vous savez aussi combien il est complexe, dans cette zone extrêmement urbanisée, de concilier le respect du

quotidien des riverains, ce qui suppose, entre autres, un niveau sonore acceptable, et les nécessités de l'approvisionnement d'Orly en période nocturne.

Nous avons lancé une concertation avec les élus et avec la population, à laquelle participe également ADP. Ce que vous dites, monsieur le député, ne correspond donc pas à ce que constatent l'ensemble des parlementaires et des élus locaux concernés. Vous n'êtes pas nécessairement détenteur d'une vérité absolue en la matière. Un certain nombre d'élus saluent d'ailleurs notre décision, qui vise à optimiser les infrastructures aéroportuaires d'Orly, et qui répond à un réel besoin économique. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 209

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 octobre 2012](#)